

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0006972

B7912

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3163

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

SOUILLIMANE A27AOUI Khadoudja

Date de naissance :

12/05/42

Adresse :

123 B9 AOU WAGT Bourgogne

Réidence SEKKAT

Tél. : 0661867937

Total des frais engagés : 4222,90 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr Amal SALIM

Medecine Generale
Diabetologie Nutrition
Angle Bd. Bourgogne et Rue Abouchouja
El Fardi Appt. 4 - Casablanca
Tél. : 05 22 26 34 66

Cachet du médecin :

Date de consultation : 08/11/2022

Nom et prénom du malade : SOUILLIMANE khedoudja Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Rhinopharyngite + edéopathie

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le 08/11/2022



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08/11/12	Q		800,00	Dr. A. M. S. ALI Médecin généraliste Diabète, Bronchite, Hypertension Bd Boulogne 222 Casablanca Tél: 022 222 222 66

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ISMAILIA Boulevard Hassan II, Casablanca Tél: 022 222 222 66. 97.44	08/11/12	222,90

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nat

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ai

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H	25533412 00000000	21433552 00000000	MONTANTS DES SOINS
	D	00000000 35533411	00000000 11433553	DATE DU DEVIS
	B	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		
				DATE DE L'EXECUTION
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Amal SALIM

Lauréate des Facultés de Médecine
de Rabat, Bordeaux et Rennes



الدكتورة آمال سليم
خريجة كليات الطب بالرباط
بوردو، رين

الطب العام

داء السكري والحمية
الفحص بالصدى - طب الشفق

Médecine Générale

Diabétologie - Nutrition

Echographie - Médecine du travail

Casablanca, Le: 08 / 11 / 1422

SOUHNANE Azzouzi

69,00

1's

1) Docinox sirop

1 càs x 3/5

1's

2) Vogalène gelée

1 gel x 2/5 avant les principaux
repas.

3) Megastof 160

1's

20,00 1 cp x 3/5

1's

4) Doliquimpe sr

1 gr x 3/5

Dr. AMAL SALIM
Médecine Générale
Diabétologie - Nutrition
Angle Bd. Bourgogne et rue Abou Chouja
El Fardi App. N°4, 1^{er} étage - Casablanca
Tél. 05 22 26 34 66



medicile

1 gel x 3/j

(A.S)

30,70
222,90

PHARMACIE ISMAILIA
Rue Abou Al Waki
Bourgogne - Casablanca
Tél : 022.36.97.44

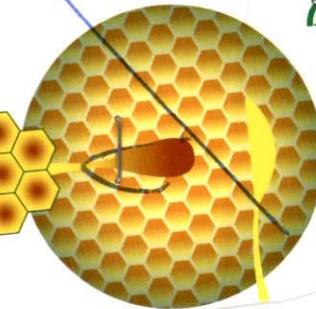
IMODIUM 2MG GELULE
20 Gél
PER : 22/06/2022
P.P.V : 30DH50
6 118000 010845

LOT : 9647
PER : 06-24
P.P.V : 58 DH 30

LOT : 210382
EXP : 03/2024
PPV : 45,10DH

LOT : 220458
DLUO : 06/2025
69,00DH

Deva



200 ml